

Breffage technique aux médias

PLAN DE GESTION DE LA POPULATION DE CERFS DE VIRGINIE

Novembre 2020

Plan de la présentation

1 Mise en contexte

2 Options analysées pour l'opération de contrôle au parc Michel-Chartrand (non retenues)

3 Option retenue pour le parc Michel-Chartrand

4 Période d'échanges

1. Mise en contexte

Plan de gestion du cerf de Virginie au Québec

- Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs détient un Plan de gestion du cerf de Virginie 2020-2027.
- Ce plan national tient compte de nouvelles réalités :
 - diminution du nombre de chasseurs;
 - augmentation du nombre de cerfs;
 - conséquences associées à leur présence;
 - risques liés à l'émergence de la maladie débilante chronique.
- Le plan vise, entre autres, à optimiser la conservation et la mise en valeur du cerf et de son habitat ainsi qu'à favoriser la cohabitation de l'espèce avec les citoyens en milieux urbain, périurbain, agricole et forestier.

Plan de gestion du cerf de Virginie au Québec

- La gestion du cerf vise un équilibre entre la mise en valeur des ressources fauniques et les préoccupations des citoyens.
- Le MFFP collabore avec divers intervenants concernés par la gestion de l'espèce tant à l'échelle provinciale que régionale, dont la Ville de Longueuil.



Plan de gestion de la population de cerfs à Longueuil

Les objectifs visés par le plan de gestion de la Ville de Longueuil **sont conformes au Plan de gestion du cerf de Virginie 2020-2027 du MFFP.**

Le plan de la Ville comprend deux volets :

1- Chasse au boisé Du Tremblay : moyen principal utilisé pour contrôler la population de cerfs sur le territoire.

→ **intensifier et encadrer** la chasse

2- Contrôle de la population de cerfs au **parc Michel-Chartrand**

Volet 1 : Chasse au boisé Du Tremblay

- Permise depuis 2003 par un règlement de la Ville qui encadre l'utilisation des armes
- Changements en 2020 :
 - Modification du règlement pour ajuster la zone de chasse autorisée afin de tenir compte des développements domiciliaires des dernières années
 - Augmentation de la pression de chasse pour une récolte accrue de cerfs
- Prochaines années :
 - Objectif de **récolte annuelle accrue** de cerfs
 - **Gestion pérenne** de la population de cerfs à Longueuil



Volet 2 : contrôle des cerfs au parc Michel-Chartrand

- **La Ville s'apprête à effectuer une action ponctuelle de contrôle** de la population à la fin novembre au parc Michel-Chartrand.
- L'objectif de la démarche n'est pas d'éliminer la population de cerfs, mais d'en **diminuer le nombre pour rétablir l'équilibre** à un seuil acceptable afin que le parc Michel-Chartrand puisse en supporter la présence.

Situation à Longueuil

- Depuis une dizaine d'années, une **surpopulation de cerfs de Virginie** a été dénotée à Longueuil, principalement dans le parc-nature Michel-Chartrand.
- Cette surpopulation **menace l'avenir du parc et empêche la cohabitation harmonieuse** :
 - met en péril la biodiversité végétale et animale;
 - très faible régénérescence des boisés;
 - plantations actuelles et futures compromises;
 - accidents automobiles;
 - dommages aux propriétés;
 - danger pour la santé publique.

Situation à Longueuil

- Une densité élevée de cerfs est **nuisible pour sa propre espèce** : par manque de nourriture, ils peuvent devenir faibles et même mourir. Ils s'alimentent alors en dehors du parc, provoquant des accidents routiers.
- Il est de la responsabilité de la Ville de gérer la population de cerfs sur son territoire, appuyée par l'expertise du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- Par le passé, Longueuil a entrepris diverses actions qui ont donné quelques résultats, mais **la population de cerfs n'a pas diminué suffisamment** pour atteindre la capacité de support du parc.

État de la situation au parc Michel-Chartrand

Densité de cerfs plus de deux fois trop élevée au parc Michel-Chartrand

- Densité acceptable, dans le contexte urbain particulier, selon le MFFP : 8 cerfs par km²
- Superficie du parc : moins de 2 km²
- Seuil idéal pour le parc : environ 15 cerfs

Inventaire du 20 février 2017 : 32 cerfs

Inventaire du 26 janvier 2012 : 41 cerfs

L'inventaire aérien est réalisé environ tous les 5 ans. La faune étant constamment en mouvance, les données peuvent fluctuer dans le temps, mais la population de cerfs à Longueuil semble stable.

Résultats des décomptes totaux des cerfs de Virginie par inventaire aérien aux boisés de Longueuil

Parcours du Cerf :
2012 : 0 cerfs
2017 : 0 cerf

Boisé Du Tremblay et
secteurs adjacents :
2012 : 47 cerfs
2017 : 73 cerfs

Boisé Pratt & Whitney
2012 : 13 cerfs
2017 : 2 cerfs

Parc Michel-Chartrand :
2012 : 41 cerfs
2017 : 32 cerfs

Décompte total des cerfs de Virginie par inventaire aérien
MRNF, 26 janvier 2012, 10h05 et MFFP, 20 février 2017, 9h30
Conditions météorologiques favorables : Ensoleillé, vents nuls.
Appareil Bell 206 LR. Altitude : 150 pieds. Vitesse 60 à 70 km/h
Navigateur avant et deux observateurs latéraux arrière.



Enjeu de protection du territoire

Capacité de support du parc Michel-Chartrand dépassée

Pression maximale que les cerfs peuvent exercer sur l'environnement sans menacer la pérennité du parc.

- **Plantations actuelles et futures compromises**

- Investissements de 11,1 M\$ pour le verdissement en 2020-2021-2022 pour la gestion de l'agrile du frêne à Longueuil
- À ce montant s'ajoute 4 M\$ pour le reboisement au parc Michel-Chartrand

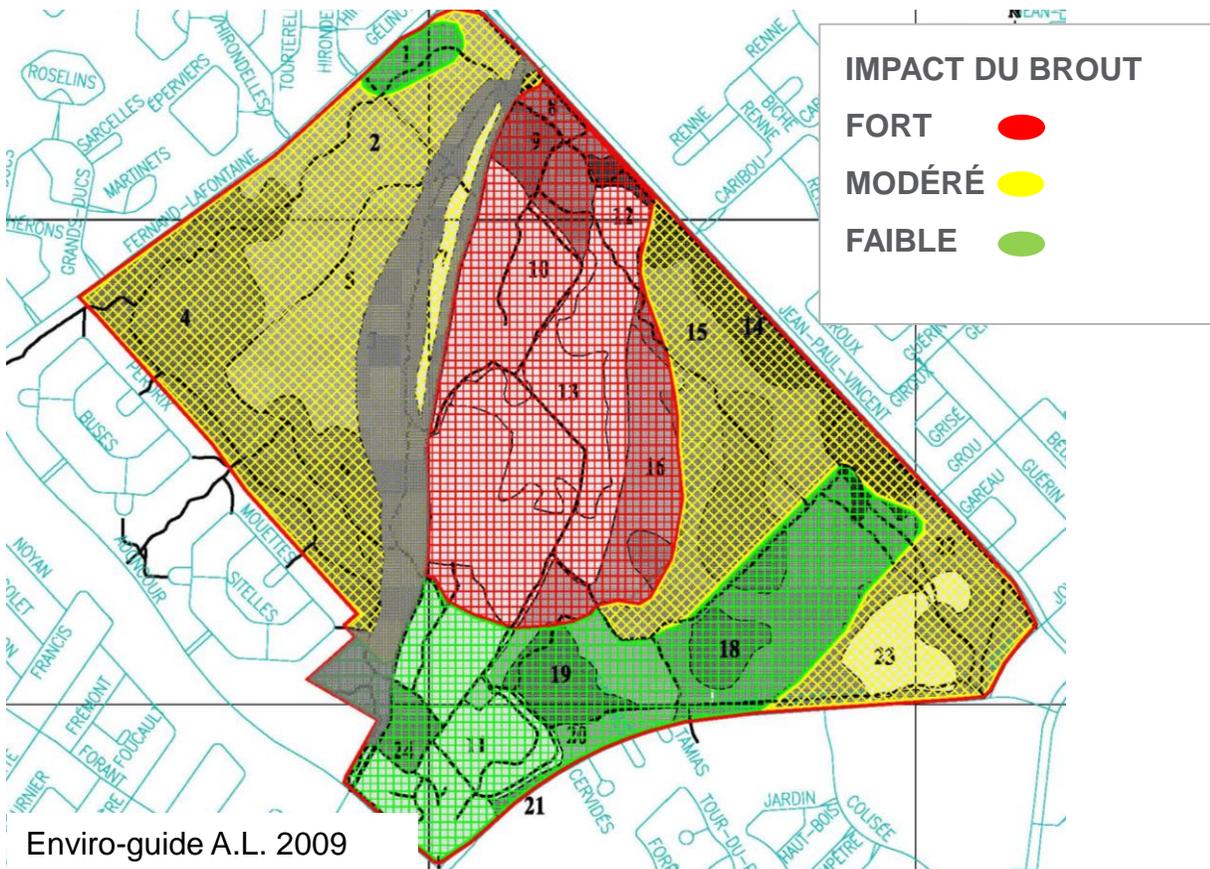
- **Faible régénérescence des boisés**

- **Perte de biodiversité** (animale et végétale)



Enjeu de protection du territoire

Dégradation importante du couvert forestier



Exclos : clôture entourant des végétaux



Intérieur :
végétaux non broutés

Extérieur :
végétaux broutés

Enjeu de cohabitation harmonieuse en milieu urbain

Les parcs-nature de Longueuil sont des joyaux à préserver qui assurent une qualité de vie aux citoyens. La surpopulation de cerfs menace la cohabitation harmonieuse sur le territoire.

- **Dommmages aux propriétés adjacentes au parc et coûts pour la Ville**

- 14 plaintes de citoyens (2016-2020)
- 8 demandes de réclamation par des citoyens totalisant plus de 35 000 \$ (2016-2020)
- Plus de 50 000 \$ déboursés par la Ville dans les 5 dernières années (exclos, protection des végétaux, affiches)



Enjeu de cohabitation harmonieuse en milieu urbain

- **Risque accru d'accidents routiers**

En 2019, le 911 a reçu 38 appels pour des accidents impliquant un cerf sur le territoire de Longueuil.



- **Risque accru de transmission de la maladie de Lyme**

Les cerfs sont d'importants hôtes de tiques adultes et contribuent à la densification des populations de tiques.

Actions antérieures déployées par la Ville

Depuis 2009, Longueuil a entrepris plusieurs actions pour tenter de minimiser les impacts de leur présence.

- Conférences éducatives au parc Michel-Chartrand sur le cerf et ses impacts
- Activités de sensibilisation par des agents de protection de la faune (MFFP) et des policiers à vélo pour informer les visiteurs des conséquences du nourrissage artificiel
- Étude d'impact du brout sur la forêt du parc Michel-Chartrand
- Amélioration de la signalisation routière aux abords du parc
- Construction d'exclos
- Protection des végétaux
- Chasse dans le boisé Du Tremblay (depuis 2003)



Impacts toujours présents

Malgré les actions déployées, les impacts de la surpopulation de cerfs sont toujours présents et menacent la survie du parc Michel-Chartrand.

Longueuil doit appliquer une autre méthode plus efficace, et ce, rapidement pour atteindre la capacité de support acceptable de 15 bêtes.

2. Options analysées pour l'opération de contrôle au parc Michel-Chartrand (non retenues)

Résumé des options analysées (non retenues)

1. Chasse contrôlée au parc Michel-Chartrand (pas permise actuellement)
2. Déplacer les cerfs au boisé Du Tremblay et appliquer une pression de chasse supplémentaire où la chasse est déjà permise
3. Déplacer les cerfs dans les Laurentides

Analyse des options non retenues

- 1. Chasse contrôlée au parc Michel-Chartrand (pas permise actuellement)**
 - Important enjeu de sécurité, notamment parce que le parc a des accès multiples et que la fréquentation est importante.
- 2. Déplacer les cerfs au boisé Du Tremblay et appliquer une pression de chasse supplémentaire où la chasse est déjà permise**
 - Stress accru des bêtes lors de la capture et du transport
 - Dispersion intensive et rapide des cerfs
 - Risque de retour des cerfs vers le parc Michel-Chartrand

Analyse des options non retenues

3. Déplacer les cerfs dans les Laurentides

Le déplacement hors du milieu agricole de la Montérégie présente des inconvénients importants :

- Le transfert du problème dans une autre région ne constitue pas une bonne gestion de la faune;
- Risque accru de maladies par l'ajout de bêtes provenant d'une autre région, par exemple la maladie débilitante chronique et la maladie de Lyme;
- Stress accru des bêtes lors de la capture et du transport pouvant mener à leur mort.

3. Option retenue pour le parc Michel-Chartrand : Capture et euthanasie des cerfs, puis valorisation de la viande

Analyse de l'option retenue au parc Michel-Chartrand

Capture et euthanasie des cerfs, puis valorisation de la viande

- Solution qui présente le moins d'inconvénients et est acceptée par le MFFP dans le contexte particulier du parc Michel-Chartrand.
- Opération complètement adaptée au parc Michel-Chartrand qui assure la sécurité des usagers du parc : logistique et opération réalisées dans un environnement contrôlé.
- Méthode qui respecte le bien-être animal :
 - l'euthanasie sur place ne génère pas de stress inutile;
 - ne transfère pas le problème dans une autre région.
- La valorisation de la viande, par des dons à Moisson Rive-Sud, permet de pratiquer l'économie circulaire en limitant au maximum le gaspillage des ressources naturelles.

Détails de l'option retenue au parc Michel-Chartrand

Objectif : capture d'un maximum d'une quinzaine de cerfs sur un cheptel d'une centaine de bêtes sur le territoire de Longueuil

Opération réalisée en novembre 2020

- Capture des cerfs avec des cages adaptées, appâtées et surveillées en permanence.
- Euthanasie à même les cages, supervisée par des vétérinaires qui seront accompagnés de biologistes, pour réduire le stress des bêtes.
- Transport dans un camion réfrigéré vers une boucherie adaptée à ce type de viande.
- Don de la viande à Moisson Rive-Sud pour une distribution aux banques alimentaires et aux organismes locaux.

Autorisations obtenues pour l'option retenue

Permis SEG

Permis délivré par le MFFP pour la capture des animaux sauvages à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune. Le titulaire est tenu de respecter les conditions de son permis et tout manquement peut entraîner des poursuites judiciaires.

Certificat de bons soins aux animaux

Les projets impliquant des animaux vivants à des fins de recherche ou de gestion de la faune nécessitent l'obtention d'un certificat de bons soins aux animaux, émis par le comité d'éthique de l'utilisation des animaux (CÉUA), qui s'appuie sur les normes établies par le Conseil canadien de protection des animaux, assurant la conformité des normes sur le bien-être animal.

Analyse des résultats

- Nombre de cerfs capturés au parc Michel-Chartrand
- Nombre de cerfs récoltés par la chasse au boisé Du Tremblay
- Inventaire aérien au parc Michel-Chartrand en 2021
- Observations terrain, notamment sur la reprise de la végétation et de l'effet des interventions sur la surpopulation de cerfs

Solution et contexte exceptionnels

- L'option retenue pour le parc Michel-Chartrand **n'est pas celle que la Ville aurait souhaité** devoir appliquer puisqu'elle est **sensible au bien-être** des animaux et aux préoccupations citoyennes.
- Considérant le contexte exceptionnel du parc Michel-Chartrand, une **solution exceptionnelle** a dû être choisie.
- Le volet social de l'option, par la valorisation de la viande, permettra à tout le moins de **redonner à la communauté une ressource naturelle** en évitant le gaspillage et en répondant à un **besoin alimentaire criant** sur le territoire.
- La Ville ne souhaite pas devoir répéter ce genre d'opération et c'est pourquoi **l'augmentation de la pression de chasse** au boisé Du Tremblay est **importante et récurrente**.
- Une campagne de **sensibilisation** auprès des citoyens est aussi prévue.

Campagne de sensibilisation citoyenne après l'opération

Objectif : Présenter les impacts de la surpopulation de cerfs et sensibiliser aux effets néfastes du **nourrissage artificiel**

Déploiement : Hiver et printemps 2020-2021

Actions :

- Affichage au parc Michel-Chartrand
- Diffusion sur les plateformes habituelles de communication

**LA SURPOPULATION DE CERFS
CAUSE DES DOMMAGES**

ABSENCE DE CERFS / SURPOPULATION

Très faible régénérescence de la forêt
Les arbres n'arrivent plus à grandir assez rapidement. Les nouvelles plantations sont compromises, notamment pour lutter contre l'agrile du frêne.

Biodiversité animale et végétale menacée
Une surpopulation peut créer un déséquilibre dans l'écosystème pouvant causer une perte de biodiversité.

Augmentation du risque d'accidents routiers
Par manque d'espace et de nourriture, les cerfs circulent sur les routes et causent plus de 30 accidents automobiles annuellement à Longueuil.

NE NOURRISSEZ PAS LES CERFS!

Le nourrissage artificiel contribue au déséquilibre du parc et met en danger leur santé.

longueuil.quebec/cerfs

longueuil

Questions ou commentaires des citoyens

- Les citoyens ayant des questions peuvent consulter la page Web longueuil.quebec/cerfs ou communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.
- La Ville recueillera les commentaires des citoyens qu'elle recevra par le biais de ses différentes plateformes.

4. Période d'échanges

Ligne médias : 450 463-7270

Courriel médias : communications.medias@longueuil.quebec